

● Sociétés cotées : environnement réglementaire et gouvernance

Examiner les règles structurantes des sociétés cotées et le cadre de leur gouvernance

PUBLIC

Assistant(e)s juridiques – Paralegals – Juristes – Avocats – Administrateurs – Toute personne souhaitant devenir administrateur

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances en droit des sociétés ou avoir suivi la formation :

🔗 [Principes essentiels du droit des sociétés – Blended learning \(2870 \)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

Code
701041

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1 110 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Décrire l'environnement réglementaire des sociétés cotées
- Déterminer l'incidence de cet environnement réglementaire sur la gouvernance
- Examiner les contraintes légales

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Décrire l'environnement réglementaire des sociétés cotées

Cerner l'environnement juridique

- AMF / ESMA
- Textes européens
- « Soft Law » : Code Afep/Medef (HCGE); Code Middlednext
- Mise en situation : se repérer dans l'environnement réglementaire

Définir la politique de vote des investisseurs et agences de vote

- Politiques de vote des investisseurs et agences de vote
- Say on Climate
- Quiz : « Proxy advisors », Gouvernance, Say on Pay

Déterminer l'incidence de l'environnement réglementaire sur la gouvernance

Mesurer l'impact au niveau de la direction générale

- PDG/CA
- Président, DG / Directoire

Mise en situation : réaction de la direction générale

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

• Cerner le rôle des contre-pouvoirs

- Au niveau du conseil d'administration /de surveillance, et comités du conseil
- Au niveau des assemblées générales
- Cas pratique : effectuer la répartition des pouvoirs

Examiner les contraintes légales

Analyser les principaux documents structurant la gouvernance des sociétés cotées

- Statuts
- Règlement Intérieur du conseil et des comités
- Charte des administrateurs et de déontologie boursière
- Document d'enregistrement universel (dont le rapport sur le gouvernement d'entreprise)
- Rapport de Durabilité » issu de la Directive européenne CSRD
- Etude de cas : comparer les documents présentés

Identifier les principales obligations encadrant la gouvernance des sociétés cotées

- Communication /information privilégiée
- Roadshows (financier et gouvernance)
- Information sur les rémunérations des mandataires sociaux
- Déclaration de performance extra-financière (DPEF)
- Plan de vigilance, plan anti-corruption, taxonomie
- Reportings AMF (opérations sur titres des dirigeants, rachat d'actions, liquidité...)
- Mise en situation : définir ses obligations

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 25 Sep. 2026
- 30 Nov. 2026

A DISTANCE

- 25 Sep. 2026
- 30 Nov. 2026

